

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 20.08.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vpgsensors.com

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**
Désignation Commerciale M-Coat FB
Nom Chimique Mélange
N° CAS Aucun attribué.
N° EINECS Aucun attribué.
No. D'Enregistrement d'REACH Aucun attribué.
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Utilisation Identifiée PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler
Utilisations Déconseillées Rien de connu.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
Identification de la société VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD
Stroudley Road
Basingstoke
Hampshire
Royaume-Uni
RG24 8FW
Téléphone +44 (0) 1256 462131
Fax +44 (0) 1256 471441
Email (personne compétente) mm.uk@vishaypg.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence** (00-1) 703-527-3887
CHEMTREC

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- 2.1.1 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)** Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
Désignation Commerciale M-Coat FB
Pictogramme(s) de Danger Aucun attribué.
Mention(s) d'Avvertissement Aucun attribué.
Mention(s) de Danger Aucun attribué.
Conseil(s) de Prudence Aucun attribué.
- 2.3 Autres dangers** Aucun.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH
Isobutylène/Isoprène/Butène/Mineral Filler Blend	-	-	Aucun attribué.

3.2 Mélanges Non applicable

Révision: 1.1 Date: 20.08.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vpgsensors.com

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Contact avec la Peau

Contact avec les yeux

Ingestion

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voie d'exposition peu probable (Solide).

Laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Eliminer les particules en rinçant l'oeil, paupières ouvertes, avec une solution oculaire ou de l'eau claire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Alerter un médecin en cas de malaise.

Irritation mécanique de la peau et des yeux.

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Moyens d'extinction inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3 Conseils aux pompiers

De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, du sable, de la mousse ou de l'anhydride carbonique.

Ne pas utiliser de jet d'eau. Peut propager l'incendie.

Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques.

Oxydes de carbone.

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.

Eviter de respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Se laver soigneusement les mains après manipulation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

En cas de déversement, nettoyer immédiatement. Transférer dans un conteneur pour élimination. Revalorisation ou recyclage si possible.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique: 8, 13

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Eviter de respirer les fumées. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage

Temps limite de stockage

Matières incompatibles

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.

Ambiante.

Stable dans les conditions normales.

Conservé à l'écart des: Forte Acides.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler.

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Révision: 1.1 Date: 20.08.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vpgsensors.com

8.1.1	Limites d'exposition sur le lieu de travail	Non fixé.
8.1.2	Valeur limite biologique	Non fixé.
8.1.3	PNECs et DNELs	Non fixé.
8.2	Contrôles de l'exposition	
8.2.1	Contrôles techniques appropriés	Assurer une ventilation adéquate.
8.2.2	Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter de respirer les fumées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains à fond après l'utilisation de cette substance.
	Protection des yeux/du visage	Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).
		
	Protection de la peau	Porter des gants imperméables (NE374).
		
	Protection respiratoire	La protection respiratoire n'est pas nécessaire si la pièce est bien ventilée.
		
	Dangers thermiques	Non applicable.
8.2.3	Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
	Aspect	Noires/grises Solide coloré.
	Odeur	Presque inodore.
	Seuil olfactif	Non applicable.
	pH	Non fixé.
	Point de fusion/point de congélation	Non applicable.
	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non fixé.
	Point d'éclair	Non applicable.
	Taux d'Evaporation	Non applicable.
	Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
	Pression de vapeur	Non applicable.
	Densité de vapeur	Non applicable.
	Densité relative	1.5 – 1.7 (H2O = 1)
	Solubilité(s)	Négligeable (De l'eau)
	Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non fixé.
	Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
	Température de décomposition	Non disponible.
	Viscosité	Non applicable. Solide.
	Propriétés explosives	Non Explosif.
	Propriétés comburantes	Non oxydant.
9.2	Autres informations	Aucun.

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4	Conditions à éviter	Tenir à l'écart de toute source de chaleur ou des flammes.
10.5	Matières incompatibles	Conserver à l'écart des: Forte Acides.
10.6	Produit(s) de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Oxydes de carbone.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)	
	Toxicité aiguë	
	Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Contact avec la Peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Contact avec les yeux	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Irritation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Corrosivité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Sensibilisation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Toxicité à dose répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Cancérogénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Mutagénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2	Autres informations	Aucun.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Toxicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
		Estimation Mélange CL50 >100 mg/l (Poissons)
12.2	Persistance et dégradabilité	Pas de données.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Pas de données.
12.4	Mobilité dans le sol	La substance est supposée avoir une faible mobilité dans le sol. La substance peut être adsorbée dans les sols et les sédiments.
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6	Autres effets néfastes	Rien de connu.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.
13.2	Autres informations	Aucun.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 20.08.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vpgsensors.com

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dans les 'Recommandations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies.

	ADR/RID / IMDG / IATA
14.1 Numéro ONU	Aucun attribué.
14.2 Désignation officielle de transport	Aucun attribué.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Aucun attribué.
14.4 Groupe d'emballage	Aucun attribué.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin./Substance dangereuse pour l'environnement.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
14.8 Renseignements supplémentaires	Aucun.

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1 Règlements de l'UE	
Substance(s) extrêmement préoccupante	Aucun.
Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation	Aucun.
15.1.2 Règlements nationaux	
Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Substances non dangereuses
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS).

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	vPvT: très Persistant et très Toxique

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.